

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait des registres des Délibérations du Conseil d'AdministrationSEANCE DU 2 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 juillet à 18h08, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. PERIES Jean-Philippe, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Date de la convocation : 26 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membre(s) représenté(s) : 1

Nombre de membres votants : 10

Membres présents : PERIES Jean-Philippe, KOHAUT Catherine, CHAIZE Catherine, JARLEGAND Elisabeth, DJINIADHIS Sabine, THEN Charlène, PRON Claude, LE PELLETIER Emmanuel, VAILLANT Bénédicte

Membre(s) représenté(s) : FRADE VIEIRA Catarina

Membre(s) excusé(s) : PIERS Mariela, FRADE VIEIRA Catarina

Membre(s) absents : /

Assistai(en)t à la séance : Mme Hélène CHARPENTIER, directrice de l'EHPAD ; M. COREN Aurélien, directeur-adjoint de l'EHPAD, Mme FERRON Emilie, action sociale.

Délibération n° 35 – EHPAD- Budget annexe de l'EHPAD – Décision modificative n°1

Vu la délibération n°94 du 27 novembre 2025 approuvant le vote du budget 2026 sous forme EPRD de l'EHPAD.

Compte tenu du budget voté en 2025, la décision modificative suivante est nécessaire sur l'exercice 2026 et porte sur plusieurs points :

- 1- Des régularisations sur des frais de personnel en lien avec l'augmentation du SMIC et de fait l'augmentation de l'indemnité différentielle
- 2- L'absentéisme non anticipé
- 3- La réception des notifications de dotations

Arradon, le 2 juillet 2026
M. PERIES Jean-Philippe
Président du Conseil d'Administration

Objet: Augmentation SMIC et indemnité différentielle + abse

système IDE important

EPRD 2026 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - COMPTES DE DEPENSES

COMPTES	LIBELLE	BUDGET 2026	D.M.	Nouvelle inscription budgétaire
GROUPE1				
60613	CHAUFFAGE	45 000,00	550,00	45 550,00
GROUPE 2				
64151	REMUNERATION PRINCIPALE (REPLACANT)	60 000,81	31 626,47	91 627,28
GROUPE 3				
68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 000,00	-5 967,22	54 032,78
			26 209,25	
ANCIEN GLOBAL DEPENSES				3 488 232,00
NOUVEAU GLOBAL DEPENSES				3 514 441,25

Objet: Dotations + subventions FNP

EPRD 2024 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - COMPTES DE RECETTES

COMPTES	LIBELLE	BUDGET 2026	D.M.	Nouvelle inscription budgétaire
GROUPE1				
735111	EHPAD ET PUV-AM-HÉBERG PERM RÉSIDENTS AFFILIÉS À S	1 005 104,08	-985,39	1 004 118,69
7351113	FGU - Entretien autonomie	0,00	336 526,20	336 526,20
7351123	PASA	64 164,89	-679,40	63 485,49
7351128	AUTRES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES	271 998,61	-2 879,98	269 118,63
735211		0,00	152 790,00	152 790,00
7352121	EHPAD ET PUV-DÉPT-DOT OU FORFAIT GLOBAL-DÉP-HÉBERG	328 605,72	-328 605,72	0,00
735311	EHPAD - USAGER - PART HÉBERGEMENT-TARIFS JOUR SOCL	1 415 418,90	-142 188,90	1 273 230,00
73532	EHPAD-USAGER-PART DÉPENDANCE	122 190,35	-3 417,25	118 773,10
GROUPE 2				
7488	Subventions et participations (sauf c/747)	0,00	30 875,00	30 875,00
			41 434,56	
ANCIEN GLOBAL RECETTES				3 433 466,17
NOUVEAU GLOBAL RECETTES				3 474 900,73

Après débat, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'approuver la décision modificative budgétaire n° 1 dans les conditions définies ci-dessus ;
- D'autoriser Le Président ou la Vice-Présidente à signer tous les documents nécessaires et prendre toutes les mesures utiles à la bonne exécution de la présente délibération.

Monsieur le Président du CCAS, Jean-Philippe PERIES

Pour le Président absent
et par délégation,
la Vice-Présidente,
Catherine KONAUT

